

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
Cabinet du Président

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA
SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2009

Kinshasa
Palais du Peuple
15 décembre 2009

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Nous procédons ce jour à la clôture de notre session ordinaire, ouverte le lundi, 16 septembre 2009.

Cette cérémonie me donne l'occasion de vous adresser mes sincères félicitations pour le travail réalisé.

Dans ce cadre, nous avons examiné et adopté les textes suivants :

- 1. La Proposition de loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ;**
- 2. Le Projet de loi autorisant ma ratification du Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et Instituant la Commission des forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC) ;**
- 3. Le Projet de loi autorisant la ratification du Protocole d'Accord établissant le Centre d'Excellence Régional pour la gestion des catastrophes, signé le 15 août 2005 à Nairobi, au Kenya, entre les Etats participants ;**
- 4. Le Projet de loi portant Budget de l'Etat pour l'exercice 2010 ;**
- 5. Le Projet de loi autorisant la ratification de la convention Internationale contre le dopage dans le sport, signé le 19 octobre 2005, à Paris entre les Etats membres de l'UNESCO ;**

6. Le Projet de loi autorisant l'adhésion de la RDC à l'OHADA.

Tous ces textes attendent d'être promulgués par le Président de la République.

Il sied de rappeler que quatre propositions de loi initiées, par certains de nos Collègues et déclarées recevables, ont été notifiées au Gouvernement, pour information et observations éventuelles.

Chers Collègues,

Dans le cadre du contrôle parlementaire, il convient de mentionner que le Sénat a initié six questions écrites et institué une Commission d'enquête.

Les questions écrites sont les suivantes :

- La question de l'Honorable MUSENDU adressée au Premier Ministre sur la résiliation du contrat « KINGAMYAMBO MUSONGE FAILLING », ainsi que sur le gel de la conclusion des négociations portant sur le contrat « TENKE FUNGURUME MINING » ;**
- La question de l'Honorable MUSENDU à l'Administrateur Délégué Général de la SNCC, relative à l'état des travaux de réhabilitation de la voie reliant le Port de Benguela au centre de Lubumbashi ;**
- La question de l'Honorable LOLA KISANGA au Ministre de l'Intérieur et Sécurité relative à l'encadrement des policiers ex Mai-Mai du PANAM-FNRD ;**

- **La question de l'Honorable SULUBIKA au Ministre des Finances relative au respect des procédures dans la gestion des finances publiques en République Démocratique du Congo ;**
- **La question de l'Honorable BALAMAGE à l'Administrateur Directeur Général de la régie des Voies Aériennes relative à l'état d'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures aéroportuaires financé par la redevance perçue sur les passagers embarquant.**

En ce qui concerne la Commission d'enquête sur l'Equateur et sur le secteur minier, les rapports adoptés ont été transmis au Gouvernement.

Honorables Sénateurs

La session de septembre a été également marquée par d'autres activités tant politiques que diplomatiques.

Sur le plan politique, suivant le prescrit des articles 77 et 119 de la Constitution, le Sénat et l'Assemblée Nationale réunis en Congrès ont auditionné le discours du Président de la République sur l'état de la Nation.

En tant que représentation des provinces, notre Chambre a organisé quelques rencontres avec les Présidents des Assemblées Provinciales. Elle a également accueilli le Président et les Rapporteurs des Commissions Economiques et Financières de ces Assemblées dans le cadre de renforcement des capacités de ces Institutions.

Au plan d'activités interparlementaires, le Sénat a pris part notamment :

- **Au 55^{ème} Comité exécutif et à la 32^{ème} Conférence de l'Union Parlementaire Africain, tenus à Ouagadougou, au Burkina Faso ;**
- **A la Conférence Parlementaire sur la démocratie en Afrique, organisée au Botswana, le 16 septembre 2009, par l'Union Interparlementaire ;**
- **Aux Sessions de l'Assemblée Parlementaire ACP et de l'Assemblée ACP-UE, tenues à Bruxelles, en septembre 2009 ;**
- **A la 121^{ème} Conférence de l'Union Interparlementaire à Genève, du 19 au 21 octobre 2009 ;**
- **A la 18^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire ACP et de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP-UE, tenue à Luanda, en Angola, en nombre 2009 ;**
- **A l'Atelier de l'Assemblée Parlementaire Francophone portant sur l'harmonisation des critères de choix et des objets poursuivis par le programme destiné à installer un Parlement des jeunes, tenu à Lomé, en décembre 2009 ;**
- **A des Séminaires organisés par l'AWEPA et par l'Action Parlementaire Mondiale.**

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, le Sénat a pris part à la première Conférence des Présidents des Chambres Parlementaires de la république du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda, du 28 au 29 septembre 2009, à Bujumbura.

Il a également répondu à l'invitation du Président du Conseil National des Provinces de la République sœur de l'Afrique du Sud, au mois de novembre 2009, en guise de réciprocité à la visite qu'il nous a rendue au mois de juin 2008.

Enfin, la Chambre Haute a reçu la visite du Président du Sénat Belge, Monsieur Armande De DECKER, au mois de novembre, et celle d'une délégation parlementaire rwandaise invitée par les deux Chambres au cours de ce mois, dans le cadre des activités de l'AWEPA.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Nous sommes au terme de la Session Ordinaire de septembre 2009. Je vous souhaite de bonnes vacances dans vos circonscriptions respectives.

Tout en vous souhaitant une bonne année 2010, je déclare close la session ordinaire de septembre 2009.

Je vous remercie.

Léon KENGO Wa DONDO